

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Parise Cyr		Date d'inspection Le 11 septembre 2026
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Chatons		Numéro de permis 2013953
Adresse 424 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1J4		Numéro de téléphone (506) 263-1995
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(5.1) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel comprend une zone ombragée dont la superficie minimale est de 0,45 m2 pour chaque enfant pouvant y être accueilli qui est visé au sous-alinéa 4(1)(g)(ii)	31(5.1)	30 juil. 2026	24 juil. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Suivi effectué par courriel. Aucune visite sur place n'a été réalisée; le ratio n'a donc pas été observé. Les photos démontrant les ajouts requis ont été transmises par courriel. Un suivi a également été effectué concernant les heures de développement professionnel. Une éducatrice doit compléter quelques heures de formation. Un plan est en place et les heures restantes sont en cours de réalisation d'ici la fin septembre. Les autres éducatrices ont complété les heures de développement professionnel exigées. La garderie répond aux exigences de la Loi sur les services à la petite enfance. Le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 10 septembre 2026

Date

original signé par
Parise Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"